

COMMUNE DE VILLENEUVE LES SABLONS

CONSEIL MUNICIPAL
DU 12 DECEMBRE 2017

19h

COMPTE RENDU

Etaient présents :

Christian NEVEU, Laurent BILLARD, Alain JOLIVOT, Lydia OEUVRARD, Danielle PUISSANT, Philippe BOURGEOIS, Hubert de BESOMBES, Isabelle LENERAND, Ingrid BERBION, Corinne ANDRÉ-BAUCHET, Patrick AFCHAIN, Suzette SAUVEGRAIN, Gaston DUCHATEAU.

Etaient absents :

Sylvie JULIÉ (donne pouvoir à Alain JOLIVOT), Philippe ATTAGNANT.

Laurent BILLARD a été élu secrétaire.

QUESTIONS A L'ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 24 octobre 2017

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte rendu du Conseil Municipal du 24 octobre 2017.

Madame Isabelle LENERAND demande d'indiquer sur le compte-rendu qu'elle est membre du CCAS.

En l'absence d'autre question ou de remarque, Monsieur le Maire procède à la modification du compte-rendu et procède au vote.

Le compte rendu du Conseil Municipal du 24 octobre 2017 est approuvé à l'unanimité.

2. Travaux 2018 et demande de subvention en DETR et au Conseil Départemental :

La commission TRAVAUX s'est réuni le 30 novembre et propose au Conseil Municipal les travaux suivants pour l'année 2018 :

Les travaux inscrits au budget en 2017 à réaliser en 2018 :

- Les travaux de voiries (intersection rue de la gloriette/grande rue ; rue du stade, rue de la mairie, rue de l'église,...).
- La salle du conseil.
- Le chemin du tour de ville.

Projets de travaux à inscrire au budget de 2018 :

- Cours accès salle des mariages : 45 000€TTC. Une demande de subvention a déjà été réalisée en 2017. Il n'est pas nécessaire de redéposer une demande de subvention en 2018.
- Branchement de la nouvelle salle des fêtes : 10 000€.
- Parcours de santé : 14 000€TTC. Une demande de subvention sera demandée.
- Changement Eclairage public : environ 20 000€. Le SE60 subventionne à hauteur de 54%.
- Investissements divers : 10 000€.

M. DE BESOMBES s'interroge sur la pertinence des derniers aménagements rue du stade : certains rétrécissements sont trop importants, les cars et engins agricoles montent sur le trottoir. Il est également évoqué d'autres alternatives sur cette rue : ralentisseurs, suppression ou modification d'écluses.

Monsieur le Maire précise qu'actuellement les aménagements sont provisoires dans le cadre d'essai. Une réunion des riverains de la rue du stade est prévue le samedi 6 janvier 2018 à 10h dans la salle de réunion de la Maison des Associations. Ensuite la commission Travaux fixera les aménagements définitifs.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise le Maire à déposer des demandes de subvention pour le projet de parcours de santé à l'unanimité.

3. Budget ILEP :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le budget de l'ILEP (Centre de Loisirs) doit être voté avant la fin de l'année pour pouvoir être applicable au 1^{er} janvier 2018. La fin des contrats aidés amène un surcôt du budget de 26 000€. Il a été recherché des solutions pour réduire cette augmentation qui est préjudiciable au budget global de la commune. Il est proposé pour cela :

- Augmenter le prix du repas de 0,15€. (ce qui ferait un cout de 3.50€ par enfants)
- Mutualiser le centre de loisirs avec celui de Lormaison pendant les vacances d'hiver, de printemps et d'automne. Les enfants seront accueillis une semaine sur le site de Villeneuve les Sablons et l'autre semaine sur le site de Lormaison (comme cela se fait déjà pour les vacances de fin d'année).

Avec ces deux mesures, nous réduisons le surcout qui s'établit à 15 000€.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à 13 POUR et 1 abstention (Gaston DUCHATEAU) accepte le budget présenté et l'augmentation de 0,15€le prix du repas.

4. Modification délibération don Téléthon :

Monsieur le Maire demande de modifier la délibération du Conseil Municipal qui octroyait 1 000€ de don à l'AFM. En effet la municipalité a dépensé 700€ pour l'organisation du loto. Il est donc nécessaire de délibérer de nouveau pour effectuer un don de 300€ à l'AFM.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de faire un don de 300€ au bénéfice du Téléthon par modification de la délibération précédente concernant ce sujet.

Monsieur le Maire informe qu'il a été enregistré 5 205€ de dons et de recettes lors des deux manifestations organisées par la municipalité.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à encaisser trois chèques (150€ de CORETEL, 500 d'EJ et 1500€ de Johnson) afin de reverser cette somme à l'AFM.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à procéder à l'encaissement de ces trois chèques.

5. Achat matériel Zéro Phyto (subvention) :

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de l'autoriser à déposer une demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour acquérir un matériel d'un montant de 1181.27€ HT .

Le Conseil Municipal évoque l'entretien du cimetière dans le cadre du « Zéro Phyto » : il faudra réaliser des aménagements. Il est évoqué de bitumer tout ou partie du cimetière, d'y poser une moquette synthétique ou un engazonnement. Cela pourrait être aussi un mixte de plusieurs solutions.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention à l'Agence de l'Eau pour acquérir un matériel d'un montant de 1 181.27 € HT.

Monsieur le Maire demande au Conseil s'il y a des questions diverses.

L'ordre du jour étant épuisé et sans questions diverses, Monsieur le Maire lève la séance à 19h55.

A Villeneuve les Sablons, le 29/12/2017



Le Maire,


C. NEVEU